



Commune de Latronquière

Saisine par voie électronique en matière de demande d'autorisations d'urbanisme Conditions générales d'utilisation (CGU)

Le dépôt d'une demande d'autorisation se fait obligatoirement en mairie.

Deux voies sont possibles :

- Le dépôt d'une demande sous forme matérielle (papier)
- Le dépôt d'une demande dématérialisée, avec saisine par voie électronique

Le présent document porte sur les conditions d'utilisation du service de saisine par voie électronique relatif aux demandes d'autorisations d'urbanisme (demande de certificats d'urbanisme, déclarations préalables, demandes de permis de construire, de démolir ou d'aménager), à l'exclusion de toute autre demande.

Vous souhaitez demander une autorisation d'urbanisme en ligne :

1. Rendez-vous sur le site www.service-public.fr.

Thème : logement / rubrique : urbanisme / sous-rubrique : autorisation d'urbanisme

Service en ligne et formulaires → assistance pour votre demande d'autorisation d'urbanisme (AD'AU)

2. Choisissez ensuite la démarche souhaitée.

Vous aurez le choix entre :

- L'accès au formulaire que vous pourrez renseigner en ligne ;
- Ou une assistance pour choisir et remplir le formulaire adéquat. Vous pourrez ensuite le sauvegarder et le télécharger au format PDF. Il vous est vivement conseillé d'utiliser cette assistance qui vous guidera tout au long de l'établissement du formulaire jusqu'à sa finalisation et sa sauvegarde au format PDF. Il vous sera également indiqué les pièces à fournir à l'appui de la demande, ainsi que les informations que celles-ci doivent contenir.

3. Déposez votre demande d'autorisation d'urbanisme :

Lorsque votre dossier est complet (formulaire CERFA & pièces à joindre), le déposer sur la messagerie de la mairie, dédiée à la réception des demandes d'autorisations d'urbanisme, dont l'adresse est la suivante :

mairie-de-latronquiere@wanadoo.fr

Votre message devra obligatoirement contenir les éléments suivants :

➤ **En objet du courriel :**

La nature de la demande, la date de la demande et le nom du demandeur, séparés par un tiret, comme dans l'exemple suivant : DP-01012022-Dupont ou PC-15022022-SCI-Durand

➤ **Dans le corps du message :**

- Le nom et le prénom du demandeur (s'il s'agit d'un particulier)
- La dénomination et le SIRET (s'il s'agit d'une personne morale)
- La dénomination et le numéro d'inscription au répertoire national (s'il s'agit d'une association)
- L'adresse postale
- L'adresse courriel

➤ **En pièces jointes :**

Le formulaire CERFA et toutes les pièces du dossier seront établis aux **formats PDF, JPG ou PNG** et joints au message de transmission selon la règle de nommage suivante :

Nature formalité-date de la demande-désignation du demandeur-nature de pièce

PC pour « permis de construire »

PA pour « permis d'aménager »

DP pour « déclaration préalable »

CU pour « certificat d'urbanisme »

Par exemple :

DP-01012022-Dupont-cerfa.pdf

PC-15022022-SCI-Durand-piecomplementaire7.jpg

Etc.

Par ailleurs, il sera obligatoirement établi un fichier par pièce du dossier.

Si la totalité des pièces jointes dépasse un poids de dix méga-octets, l'utilisation d'un outil d'envoi de fichiers lourds est obligatoire, les mentions susmentionnées devant se retrouver dans les champs dédiés de cet outil.

Toute demande qui ne respectera pas l'ensemble de ces critères sera considérée comme non recevable.

4. Recours.

Les recours éventuels relatifs à la procédure régie par le présent document seront présentés soit :

- Par courrier postal à l'adresse suivante :
MAIRIE - 1, place du 19 mars 1962 - 46210 LATRONQUIÈRE
- Par courrier électronique à l'adresse suivante : **mairie-de-latronquiere@wanadoo.fr**

5. Traitement des données à caractère personnel

Conformité au RGPD :

Dans le cadre de la saisine par voie électronique, les données seront collectées et traitées conformément à la loi informatique et libertés (version modifiée du 20 juin 2018) et au règlement UE 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données (RGPD).

La personne responsable du traitement des données est Mme Éliane LAVERGNE, maire : Mairie -1, place du 19 mars 1962 46210 Latronquière – tél : 05.65.40.26.62.

Les données traitées ont pour finalité :

- l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme ;
- la création d'un espace personnel permettant les échanges entre le demandeur et l'administration ;
- l'établissement de statistiques conformément à l'art. L 423-2 du code de l'urbanisme.

Ces données sont collectées conformément aux obligations légales en vigueur. En seront destinataires l'ensemble des services instructeurs et des services consultés dans le cadre de l'instruction, conformément aux textes en vigueur.

Ces données pourront être consultées par toute personne en faisant la demande dans le cadre du droit d'accès aux documents administratifs, une fois la décision rendue.

- Droit d'accès et de rectification des données par l'utilisateur :

L'utilisateur dispose d'un droit d'accès, de suppression (restreint) et de rectification sur l'ensemble des données collectées. Dans ce cadre, la personne responsable du traitement des données est joignable aux coordonnées susmentionnées. En outre, toute personne concernée par le traitement de ses données peut introduire une réclamation auprès de la CNIL.

- Conservation, sauvegarde et sécurité des données :

Ces données seront conservées ou supprimées conformément à la réglementation en vigueur.

- Droit applicable :

Les présentes CGU sont soumises au droit français.

Ces dispositions entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2022.

Fait à Latronquière, le 31 décembre 2021
Éliane LAVERGNE, maire



Affiché en mairie le 31/12/2021

